

vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 20 – Septembre 2017

Infos

✉ Mairie

📞 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr
<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedi 2 et 16 septembre 2017 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

Fermeture exceptionnelle de la mairie le vendredi 15 septembre

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

Collecte des ordures ménagères :

Mercredis 6 et 20 septembre 2017

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 116 117 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito

Chers Augustinoises et Augustinois,

Cette rentrée apporte quelques nouveautés :

- Une bonne nouvelle pour les jeunes et les actifs qui souhaitent bénéficier du transport collectif pour aller à Angers : Le service de transport collectif Anjou bus Angers/Saint Augustin des Bois est renforcé. Nous serons désormais desservis par la ligne 24 et les bus, plus nombreux, circuleront notamment pendant les vacances scolaires et tous les samedis.
- Des changements vont aussi être initiés pour les services périscolaires : ouverture plus précoce de l'accueil périscolaire (à 7h15) et expérimentation du service dédoublé au restaurant scolaire pour favoriser un environnement calme et anticiper la hausse des effectifs.
- Les abribus pour les collégiens vont aussi être rénovés.

Nous espérons vivement que ces aménagements seront utiles à tous.

Pas de changements en revanche en ce qui concerne les rythmes scolaires. Nous avons fait le choix de nous donner l'année pour construire un projet partagé entre les enseignants, les parents et les élus, entre les deux écoles et en dialoguant avec les communes voisines. L'école Albert Jacquard garde donc, au moins pour cette année scolaire, ses horaires sur 4 jours et demi.

Vous le savez, nous sommes très attachés à contribuer à la réussite de tous nos enfants et à leur construction. Celle-ci passe aussi par le jeu ! L'occasion pour moi de vous inviter une nouvelle fois à contribuer au financement de notre aire de jeux (voir modalités pratiques en fin de ce bulletin) !

Merci d'avance et bonne rentrée à tous.

Virginie Guichard

Gestion de la commune – rapport du Sous-Préfet

Le Sous-Préfet de Segré-en-Anjou Bleu, François PAYEBIEN, était présent dans notre commune dans le cadre d'une réunion avec la Direction Départementale des Finances Publiques afin d'évoquer la situation financière et budgétaire sur la dernière année écoulée. Bien que l'endettement soit toujours important impliquant le maintien dans le réseau d'alerte, Mr PAYEBIEN salue dans le courrier adressé à notre collectivité *la réduction des charges de fonctionnement (-9,3%) conjuguée à une hausse légère des produits (+1,8%) entraînant une amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune à la fin de 2016. En parallèle, les dépenses d'équipement ont également fait l'objet d'une forte diminution et la dette a été renégociée. Il en résulte une trésorerie saine pour l'année 2016. Enfin, Mr Le Sous-Préfet souligne que la mobilisation et la détermination dans l'engagement du redressement des finances de la collectivité ne fait aucun doute et il invite la commune à poursuivre les efforts sur les différentes actions mises en place et, notamment, de veiller à dégager suffisamment d'autofinancement pour rembourser l'annuité de la dette et financer les investissements par les seules ressources propres disponibles.*

Qualité des eaux distribuées : résultats analytiques pour la période d'avril à juin 2017

L'Agence régionale de Santé a transmis le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur l'ensemble des communes desservies par le SIAEP Loire Béconnais. Il en ressort que " l'eau d'alimentation ne présente pas de risque pour la santé des usagers. Elle a cependant été mesurée comme non conforme réglementairement aux limites de qualité à cause de la présence de produits de dégradation de pesticides (ESA Métolachlore) à des teneurs supérieures à 0,1 µg/L par substance individualisée. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des usagers au regard de la valeur limite de consommation (510 µg/L) définie en 2013 par l'ANSES (Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)." Les valeurs, obtenues sur trois points de mesure sont, en effet, comprises entre 0,169 et 0,211 µg/L.

<http://www.eau-anjou.fr/thematiques/leau-au-quotidien/eau-potable/la-qualite-de-leau-potable/>

Service de médiation familiale

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation. Elle représente un espace neutre pour rétablir le dialogue et une opportunité pour sortir du conflit. La médiation familiale invite les personnes à réfléchir à des solutions acceptables pour chacun en matière d'organisation familiale. Elle permet de prendre des décisions concrètes en présence d'un professionnel indépendant, impartial et en toute confidentialité.

Ce service soutenu par la CAF, le Conseil Général, la DDCS, la Justice et la MSA, s'adresse plus largement aux personnes en situation de conflits soit quatre publics définis par le dispositif national de la Caisse des Allocations Familiales :

- ↪ aux parents séparés ou dans un projet de séparation
- ↪ aux jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents
- ↪ aux grands- parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants
- ↪ aux fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante.

Pour toute information, du lundi au vendredi au 02.41.36.54.08 // mediation.familiale@udaf49.fr // <http://www.udaf49.fr>

Anjoubus – ligne 24



LIGNE 24

Circule pendant les périodes scolaires et les vacances scolaires Numéro de service	JOURS DE FONCTIONNEMENT				Circule pendant les périodes scolaires et les vacances scolaires Numéro de service	JOURS DE FONCTIONNEMENT		
	LMMeJV	LMMeJV	S	LMMeJVS		LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJVS
X45	X46	X47	X48		X49	X50	X51	
MAUGES-SUR-LOIRE - Place Févrière (Saint-Florent-le-Viel)	06.30	07.10	09.00		ANGERS - Gare Routière et SNCF	12.35	17.20	18.20
VARADES - Place de la Victoire	06.34	07.14	09.04		ANGERS - Château	12.38	17.23	18.23
INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - La Riotière (Ingrandes)	06.41	07.21	09.11	13.36	ETAB . ANGERS - Patton (Lycée Bergson)	12.43	17.28	18.28
INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - Halte Ferroviaire (Ingrandes)	06.44	07.24	09.14	13.39	ANGERS - La Barre	12.44	17.29	18.29
INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - Tournebride (Ingrandes)	06.46	07.26	09.16	13.41	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Robinières	12.54	17.39	18.39
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE - Place de l'Église	06.50	07.30	09.20	13.45	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Fouquetteries	12.55	17.40	18.40
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS - Le Chêne Vert	06.54	07.34	09.24	13.49	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Patis	12.57	17.42	18.42
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS - Rond Point de l'Autoroute	06.56	07.36	09.26	13.51	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - La Coudre	12.58	17.43	18.43
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS - La Petite Buretière	06.58	07.38	09.28	13.53	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Petit Grandchamps	13.00	17.45	18.45
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS - Centre	07.00	07.40	09.30	13.55	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Hulleteries	13.01	17.46	18.46
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Les Essarts	07.07	07.47	09.37	14.02	SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Les Essarts	13.03	17.48	18.48
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Hulleteries	07.09	07.49	09.39	14.04	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS - Centre	13.10	17.55	18.55
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Petit Grandchamps	07.10	07.50	09.40	14.05	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS - La Petite Buretière	13.12	17.57	18.57
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - La Coudre	07.12	07.52	09.42	14.07	SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS - Rond Point de l'Autoroute	13.14	17.59	18.59
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Patis	07.13	07.53	09.43	14.08	SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS - Le Chêne Vert	13.16	18.01	19.01
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Fouquetteries	07.15	07.55	09.45	14.10	CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE - Place de l'Église	13.20	18.05	19.05
SAINT-LÉGER-DES-BOIS - Robinières	07.16	07.56	09.46	14.11	INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - Tournebride (Ingrandes)	13.24	18.09	19.09
ANGERS - La Barre	07.26	08.06	09.56	14.21	INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - Halte Ferroviaire (Ingrandes)	13.26	18.11	19.11
ETAB . ANGERS - Patton (Lycée Bergson)	07.27	08.10	09.57	14.22	INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - La Riotière (Ingrandes)	13.29	18.14	19.14
ANGERS - Château	07.32	08.15	10.02	14.27	VARADES - Place de la Victoire		18.21	19.21
ANGERS - Gare Routière et SNCF	07.35	08.20	10.05	14.30	MAUGES-SUR-LOIRE - Place Févrière (Saint-Florent-le-Viel)		18.25	19.25

Repair café



Jeter ? Pas question !

REPARONS ENSEMBLE VOS OBJETS DEFECTUEUX

- ☞ Couture textile
- ☞ Petits appareils électriques
- ☞ Informatique
- ☞ jouets



GRATUIT

1er SAMEDI DE CHAQUE MOIS
Salle de la Piscine (route d'Ingrandes)
VILLEMOISAN

9H00
12h00



Repair Café Villemoisan

Renseignements : SYCTOM DU LOIRE BECONNAIS
☎ : 02 41 77 49 26
✉ : contact@syctomduloirebeconnais.com

Logement

Besoin d'un logement ?

Les personnes désirant un logement social doivent se faire connaître auprès de la mairie pour pouvoir être prévenues lorsqu'un logement est vacant.

Pour cela, rendez-vous sur l'espace *logement social* du site *service-public.fr*.

Puis téléchargez le dossier et complétez-le en vous munissant :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport pour les personnes majeures, livret de famille ou acte de naissance pour les personnes mineures, jugement de tutelle ou de curatelle s'il y a lieu) ou, si vous êtes étranger, du document attestant de la régularité de votre séjour en France. Pour réaliser la démarche entièrement en ligne, vous devez fournir des copies scannées de ces documents.
- de justificatif de revenus (avis d'imposition de l'avant-dernière année). Si ces documents n'ont pas été émis par l'État français, ils doivent être traduits en français et les revenus doivent être convertis en euros.

Enfin **retournez votre dossier à l'accueil de la mairie.**

Un nouveau tracteur pour les services techniques

L'ancien tracteur de la commune (en haut sur la photo), âgé 39 ans, était en panne, et différents matériels ne pouvaient plus s'adapter.

La municipalité a décidé de remplacer progressivement le matériel obsolète.

En 2017, c'est le tracteur... (A droite sur la photo)



Création d'une aire de jeux pour enfants

La collecte a atteint **1540 €** au 31 août ! Nous en sommes donc à 36% de l'objectif de collecte (qui est de 4250€).

Nous ne remercierons jamais assez les généreux donateurs qui participent, grâce à leur geste, à redonner à notre commune un lieu agréable pour les enfants et petits-enfants.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre ce mouvement citoyen en faisant un don au profit du projet d'Aire de jeux, vous retrouverez les informations utiles sur le site de la mairie et le coupon pour un don par chèque ci-dessous. Réduction d'impôts à la clé !

Don en ligne sur Internet, via la plateforme Collecticity :

En vous connectant sur le site internet <https://www.collecticity.fr/>

Cliquez sur « Découvrez les projets » puis sélectionner le projet d'Aire de jeux de Saint-Augustin-des-Bois. Ensuite, cliquez sur « Soutenir ce projet ».

Don par chèque pour la création d'une aire de jeux

Bulletin à renvoyer à

Mairie de Saint-Augustin-des-Bois 1 place de l'église 49170 SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS
accompagné de votre don (en cas de don par chèque uniquement)

OUI, je fais un don pour aider à la création de l'aire de jeux de Saint-Augustin-des-bois

Mon don est de euros et je souhaite bénéficier d'une réduction fiscale au titre de l'impôt :

sur le revenu sur les sociétés

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les **entreprises**, votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).

Nom – Prénom ou Société:

Adresse :

Email (ou téléphone) :

je refuse que mon nom soit cité dans les documents de communication (remerciements)

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la commune de St-Augustin-des-Bois.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter.



Informations associatives



Inscriptions activités année scolaire 2017-2018 Saint Augustin des Bois

	Baby-gym (3-6 ans)	lundi	17h-18h	71 € (15 enfants maxi)	
	Zumba (ados-adultes)	lundi	19h15-20h15	101 €	
	Zumba kid (7-11 ans)	mercredi	15h-16h	93 €	
	Fitness (ados-adultes)	lundi	20h15-21h15	85 €	
	Pilates (adultes)	lundi mercredi	18h-19h 20h-21h	92 € 92 €	
	Gym douce (adultes)	lundi	16h-17h	85 €	
	Yoga (adultes)	mardi	20h-21h	115 €	
	Couture (18 séances)	mercredi	19h-22h	130 €	
	Art floral	jeudi	14h-16h	Entre 10 et 15€ la séance fournitures comprises	

<p>Permanences pour les inscriptions : Samedi 17 juin de 10h à 12h30 - sous le préau devant le Vivéco Samedi 1er juillet de 10h à 12h30 au même endroit OU déposer la fiche d'inscription complétée et accompagnée du règlement, dans notre boîte à lettres près du défibrillateur, sur le côté droit de la Mairie</p> <p>Renseignements : 02 41 77 08 76 ou 06 79 23 74 29 pour les activités sportives et la couture</p>	<p>Réductions -5€ pour la 2ème inscription dans une même famille -10€ pour la 3ème -15€ pour la 4ème etc ... Art floral non concerné</p>
--	--

Les activités sportives reprendront la semaine du 18 septembre 2017.

Pour participer à ces activités, il faut être adhérent de l'association Familles Rurales (même hors commune, sur présentation de la carte). Coût/famille/année civile de 28,50€ pour l'année 2018 à régler lors de l'inscription.

Familles Rurales offre l'adhésion de septembre à décembre pour les familles nouvellement inscrites.

La carte Familles Rurales à d'autres avantages : adhésion à une association de défense des consommateurs, réductions dans certains magasins, assurance sur les activités (voir le document qui sera distribué à l'inscription ou <http://www.famillesrurales.org>)

Nouveau bureau pour le basket :

Présidente : FOULIARD Séverine

Secrétaire : BOULAIN Maud

Trésorière : BUCHER Mélanie

Le club recherche joueurs et joueuses pour la saison 2017/2018

Baby année 2012/2011 : 40€

Mini poussin(es) 2010/2009 : 70€

Poussin(es) 2008/2007 : 70€

Benjamines 2006/2005 : 70€

Minimes 2004/2003 : 80€

Cadettes 2002/2001 : 80€

Seniors filles 2001 : 90€

Loisirs femmes : 90€



Les entrainements :

Babys, mini poussins : mardi 17h15-18h15

Benjamines : mardi à St Georges (horaires à confirmer)

Cadettes filles : mercredi 18h-20h, vendredi 18h45-20h45

Seniors filles : mercredi 18h-20h, vendredi 20h30-22h30

Un entrainement découverte pour les babys et mini poussins

le mardi 12 septembre à 17h15 (gratuit). Le club propose un

service le mardi soir pour récupérer les enfants aux écoles et les emmener à l'entrainement.

Entraîneur : ALAIN VINCENT.

Contact : FOULIARD Séverine 06/79/79/50/08 et par mail: saintaugustindesbois@basketball49.fr

Sur votre agenda

À Saint Augustin

- **Vie paroissiale** : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois : **samedi 9 septembre** (date à confirmer)
- **Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel**, organisée par **La Leche League**, **samedi 9 septembre de 10h à 12h** à la MCL. (Petit déjeuner à 9h30).

Près de chez nous

Association L'Echappée Belle

10 rue de Cholet – 49370 Bécon-les-Granits Tél. 02 41 39 14 84 - lechappee-belle@orange.fr - www.lechappeebelle.org

LANCEMENT DE SAISON : Samedi 9 Septembre. Place de la Mairie du Louroux-Béconnais

16h30 : Cirque Posthume - Cie Lombric Spaghet

17h30 : Le Chemin des Dames - Cie Demain Des pieds

19h : Jour de Fête - Cabaret Swing

Toute la journée : Exposition "La Réconciliation" - Salle Yves Huchet

LES JOURNEES DU PATRIMOINE : 16 et 17 Septembre

LIVRES EN FETE : Le 1^{er} Octobre à La Cornuaille

Animations et spectacle jeune public : Le Grenier à Pépé par la compagnie K-Bestan

Cinéma avec Familles Rurales www.baladimages.fr

Bécon-les-Granits, salle F. Chopin :

Mission Pays Basque Vendredi 8 septembre à 20h30

Les Hommes du feu Vendredi 29 septembre à 20h30

Erdre-en-Anjou - La Pouéze :

Moi, Moche et Méchant 3 Mercredi 27 septembre à 14h30

Mission Pays Basque Mercredi 27 septembre à 20h30

Adulte non adhérent : 5,50 €. Adulte adhérent : 4,50 €. Enfant -14 ans non adhérent : 4,00 €. Enfant -14 ans adhérent : 3,00 €.

Groupe 2,50 €. Pass Culture et Sport accepté.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 octobre** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique